
BILAN BIOCLIMATIQUE SEPTEMBRE 2025



Septembre 2025 : pluvieux sur le sud et l'est de la Wallonie avec des températures dans les normales de saison

Généralités sur le mois de septembre

Le premier mois de l'automne météorologique peut encore connaître de belles journées d'arrière-saison, mais la météo est changeante et les reliquats de douceur estivale alternent avec les premières journées automnales. La durée du jour décroît rapidement, les contrastes thermiques entre le jour et la nuit augmentent. Septembre peut être assez pluvieux, avec des cumuls pluviométriques moyens de 50 à 90 mm selon la région. L'humidité monte, ce qui favorise les rosées matinales et les brumes. Les fruits et les cultures annuelles sont récoltés tandis que les premières colorations des feuillus amorcent la sénescence automnale.

Auteurs : Valérian Authelet¹ - Sébastien Dandrifosse¹ - Audrey Bologna² - Valéry Michaud¹ - Yannick Curnel¹ - Viviane Planchon¹ - Damien Rosillon¹

¹CRA-W Département Productions agricoles / Unité Agriculture, territoire et intégration technologique

²Service Public de Wallonie - Observatoire wallon de la santé des forêts

1 Valeurs moyennes en Wallonie

La Figure 1 permet de situer le mois de septembre 2025 en termes de température de l'air et de cumul de précipitations, en moyennant les données de 24 stations du réseau Pameseb et en comparant cette moyenne aux autres années et à une moyenne calculée sur 25 ans.

Le mois de septembre 2025 a été largement excédentaire en précipitations, avec un surplus moyen de 40 mm. La température moyenne de l'air a quant à elle été légèrement plus fraîche que les normales mensuelles d'environ 0,25°C.

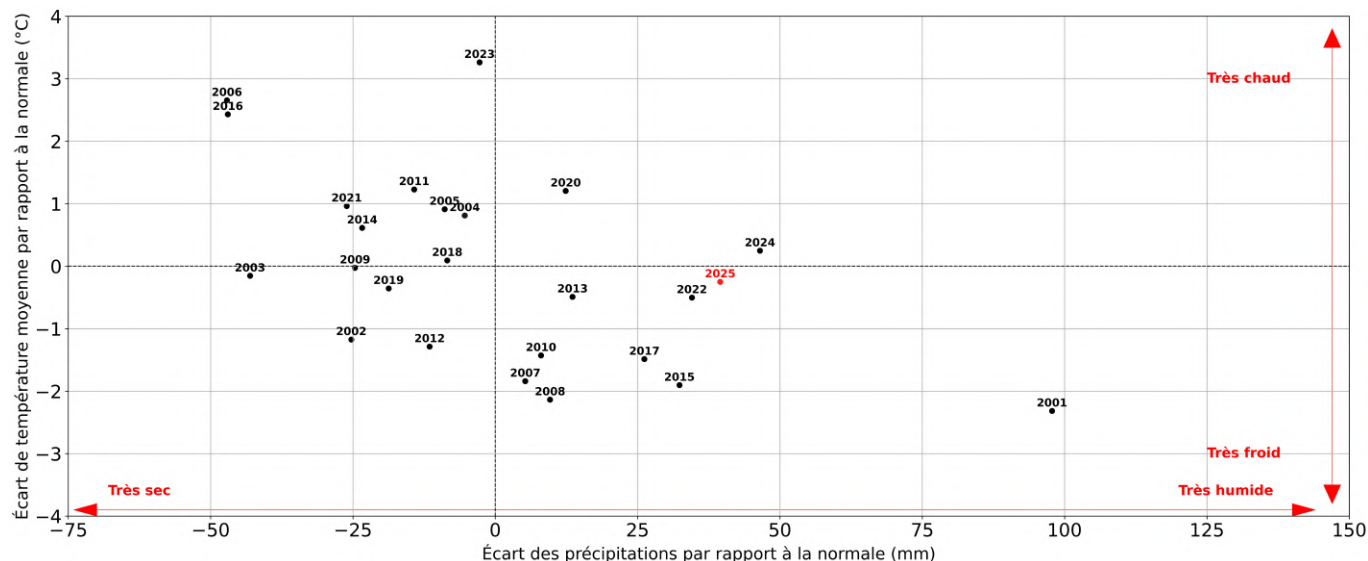


FIGURE 1 – Situation de septembre 2025 par rapport au mois de septembre des autres années, en termes de température de l'air et de précipitations

La Figure 2 confronte la courbe des moyennes saisonnières des 24 stations avec la situation du mois de septembre 2025. Lorsque la couleur est rouge, la température moyenne de l'air est supérieure à la normale tandis que lorsqu'elle est bleue, la température moyenne de l'air est plus froide que la normale.

Le mois de septembre a été rythmé par deux périodes chaudes et s'est terminé par une période froide de plus longue durée. Durant la première période plus chaude, 4 stations ont enregistré des températures maximales supérieures à 30°C le 7 septembre. La seconde période chaude s'est avérée être exceptionnelle, avec 5 stations qui ont dépassé les 28°C le 19 septembre. La transition de masse d'air a été brutale entre le 20 et 22 septembre. D'ailleurs, du 23 au 25 septembre la barre des 10°C n'a pas été franchie pour plusieurs stations.

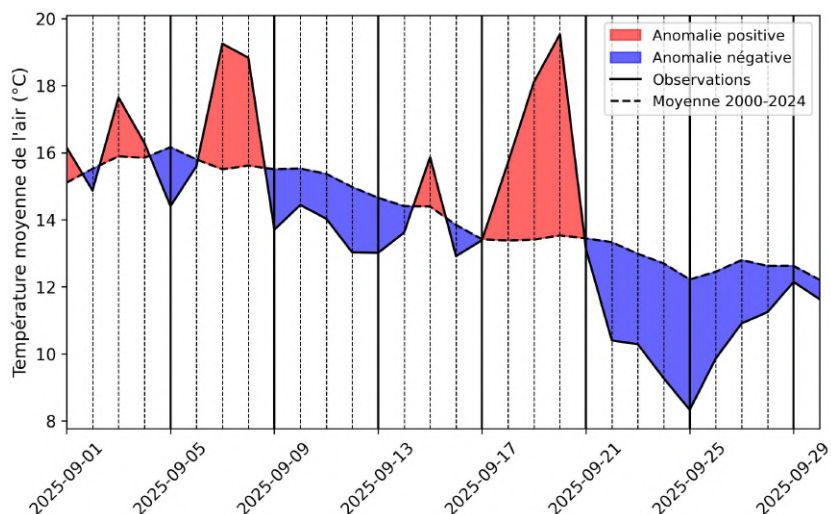


FIGURE 2 – Indicateur thermique wallon pour le mois de septembre 2025

2 Variables météorologiques

2.1 Température de l'air

La Figure 3 détaille, pour chaque station, la température moyenne observée en septembre et son écart par rapport aux 25 dernières années. La station qui a enregistré la température moyenne la plus faible est Elsenborn avec 12,1°C et la station qui a enregistré la température moyenne la plus chaude est Ath avec 15,5°C. Les températures moyennes de l'air pour l'ensemble des stations sont situées dans la médiane. La moyenne des températures journalières maximales a été de 0,9°C plus fraîche que la période 2000-2024 alors que la moyenne des températures minimales a été de 0,3°C plus chaude que cette même période (résultats non montrés sur le graphique).

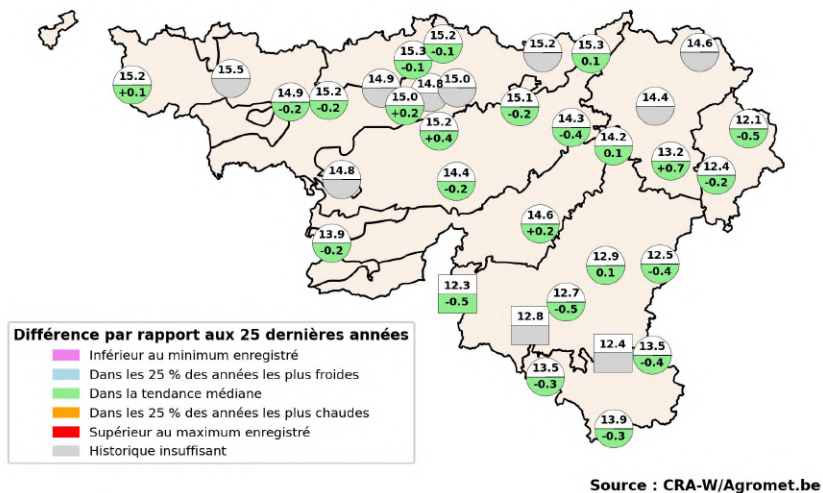


FIGURE 3 – Température moyenne mensuelle (°C) pour le mois de septembre 2025 et écart par rapport aux 25 dernières années. Les bulles rondes représentent les stations agricoles et les bulles carrées représentent les stations forestières.

2.2 Précipitations

La Figure 4 montre que le cumul des précipitations depuis le début de l'année est largement déficitaire sur toute la Wallonie bien qu'il commence à se combler sur le sud et l'est. Un record de sécheresse a même été battu à la station de Chimay.

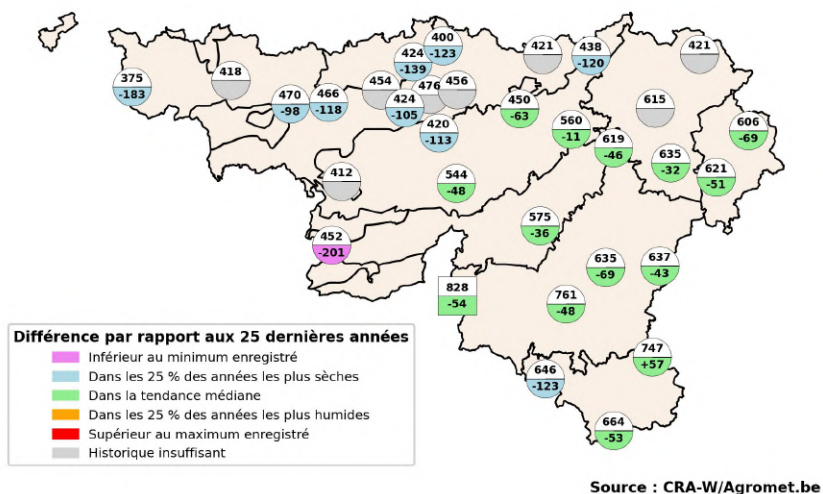
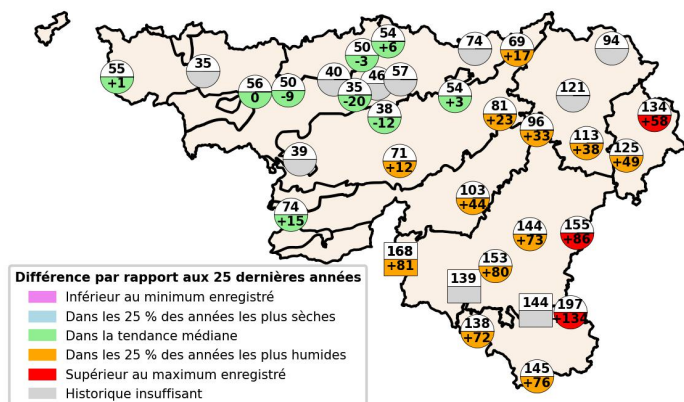


FIGURE 4 – Cumul des précipitations (mm) depuis le début de l'année 2025 et écart par rapport aux 25 dernières années

Les précipitations sur le sud et l'est de la Wallonie ont été remarquables (Figure 5). Les plus gros cumuls se concentrent autour de la frontière avec le Grand-Duché du Luxembourg. Deux événements importants y ont grandement contribué. Le premier s'est déclaré durant la nuit du 8 au 9 septembre et s'est prolongé une partie de la matinée du 9 septembre. Durant cet événement, Shockville a enregistré 80 mm. Le deuxième événement est survenu entre le 23 et 24 septembre avec généralement entre 30 et 50 mm de pluie sur la moitié sud de la province du Luxembourg. Durant cet événement, il n'a pas ou très peu plu au-dessus de l'axe Ciney-Vielsalm. La Figure 6 montre clairement que les stations situées le plus au sud et à l'est ont été plus arrosées que les autres stations.



Source : CRA-W/Agromet.be

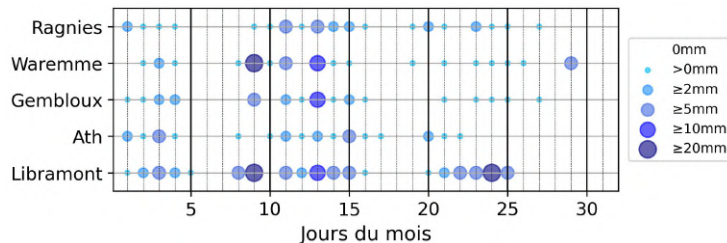


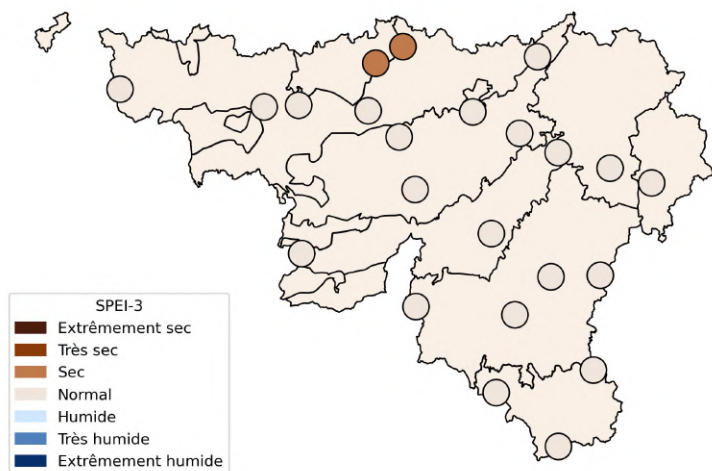
FIGURE 6 – Cumul journalier des précipitations en septembre 2025 (mm)

FIGURE 5 – Précipitations cumulées (mm) en septembre 2025 et écart par rapport aux 25 dernières années

2.3 SPEI-3 : indice de sécheresse agricole

Le SPEI-3 est un indicateur de la sécheresse agricole basé sur le cumul des différences entre les précipitations et l'évapotranspiration potentielle sur les trois derniers mois. Il calcule si, à une période de l'année, le sol est plus ou moins humide que les autres années à cette période. Par exemple, des "valeurs très sèches" en hiver ne signifient pas que le sol ne possède pas une réserve en eau importante, mais bien que cette réserve est nettement plus faible que les autres années.

L'indice SPEI-3 indique que la sécheresse agricole est restée dans la normale pour la plupart des stations, tandis qu'elle a été plus prononcée que la normale dans l'extrême nord de la Wallonie (Figure 7).



Source : CRA-W/Agromet.be

FIGURE 7 – SPEI-3 : dernier jour du mois de septembre 2025

Les Figures 8, 9 et 10 affichent l'évolution de l'indice SPEI-3 depuis janvier 2025, pour 3 stations météo du réseau. La dynamique du SPEI-3 montre que le printemps a été anormalement sec, ce qui a contribué à assécher les sols. Cette sécheresse s'est partiellement résorbée durant l'été. Durant le mois de septembre, le SPEI-3 a bien remonté notamment dans les régions où les précipitations ont été abondantes.

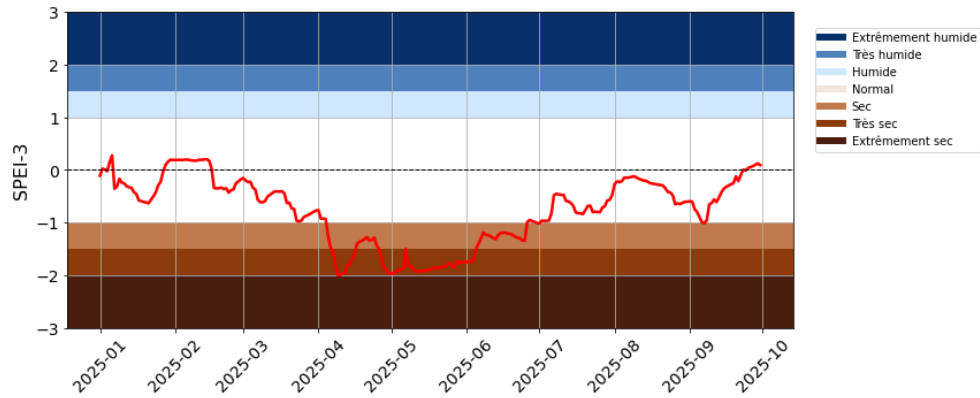


FIGURE 8 – SPEI-3 à Libramont (plateau ardennais)

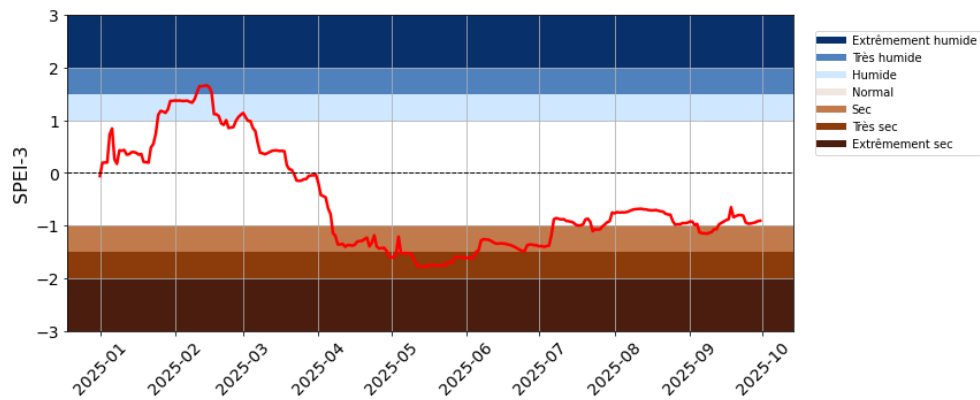


FIGURE 9 – SPEI-3 à Sombreffe (bas plateau limoneux)

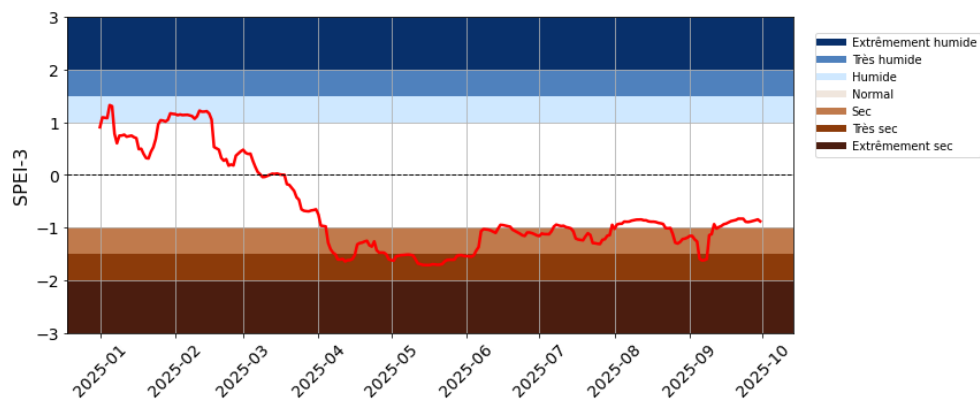


FIGURE 10 – SPEI-3 à Alleur (à proximité de Liège)

2.4 Rayonnement solaire

Contrairement au mois d'août qui a été particulièrement ensoleillé, le mois de septembre a été assez sombre, surtout pour les régions au sud du sillon Sambre et Meuse (Figure 11). Pour la majorité des stations d'Ardenne ou de Lorraine, ce mois de septembre a été le plus sombre sur la période 2019-2024.

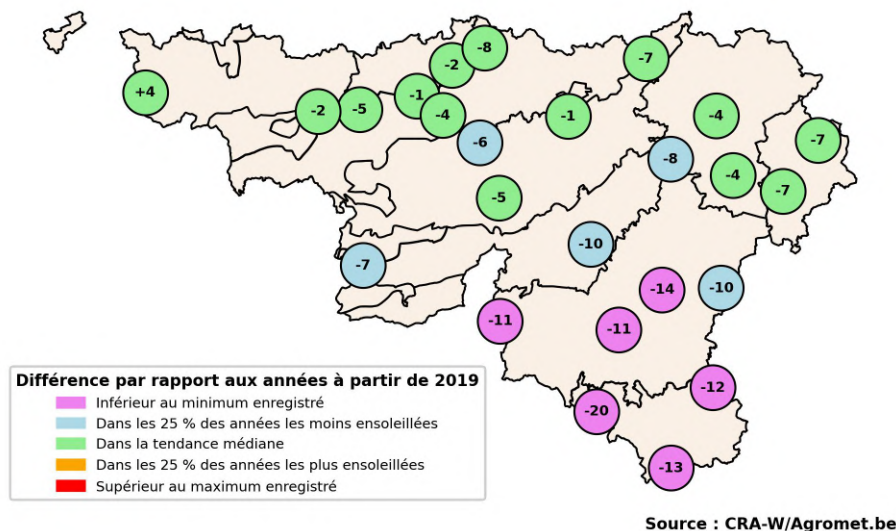


FIGURE 11 – Anomalies de rayonnement solaire (%) en septembre 2025 par rapport à la période 2019-2024

2.5 Nombre d'heures d'humectation du feuillage des cultures

Au nord du sillon Sambre et Meuse, le feuillage est resté sec en moyenne plus longtemps que les années précédentes (Figure 12). À contrario, dans l'extrême sud du pays le feuillage a été bien plus souvent humide des 7 dernières années. C'est dans les stations forestières (bulles carrées sur la carte) que le nombre d'heures d'humectation du feuillage a été le plus important.

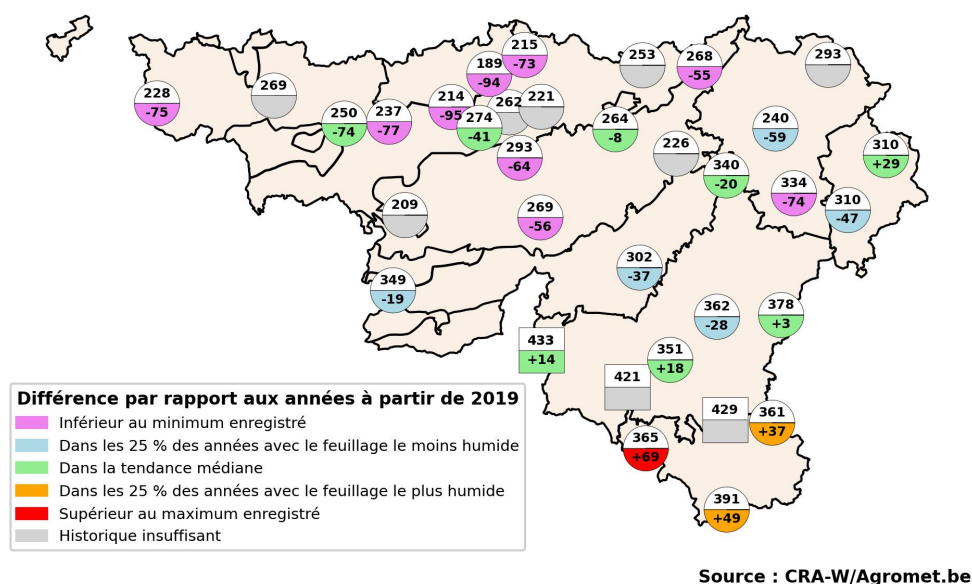
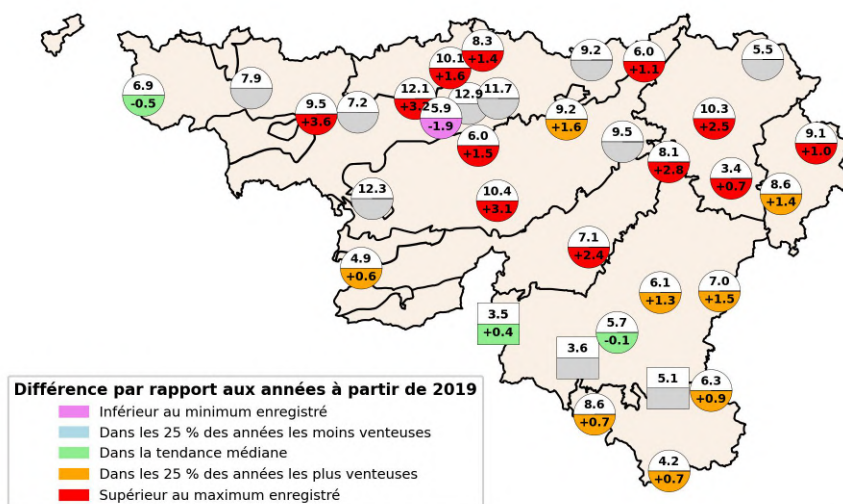


FIGURE 12 – Nombre d'heures d'humectation du feuillage (h) en septembre 2025 et écart par rapport à la période 2019-2024

2.6 Vitesse du vent

Le mois de septembre a été particulièrement venteux. Pour de nombreuses stations, cela a été le mois de septembre le plus venteux des 7 dernières années (Figure 13). La seule exception est la station de Sombreffe, qui a enregistré une moyenne beaucoup plus faible que les stations voisines, pour une raison inexpliquée (aucun problème évident décelé). À noter que les stations forestières (bulles carrées sur la carte) ont enregistré des vitesses de vent plus faibles, ce qui est cohérent avec leur emplacement en lisière ou en clairière, où les arbres aux alentours atténuent le vent.

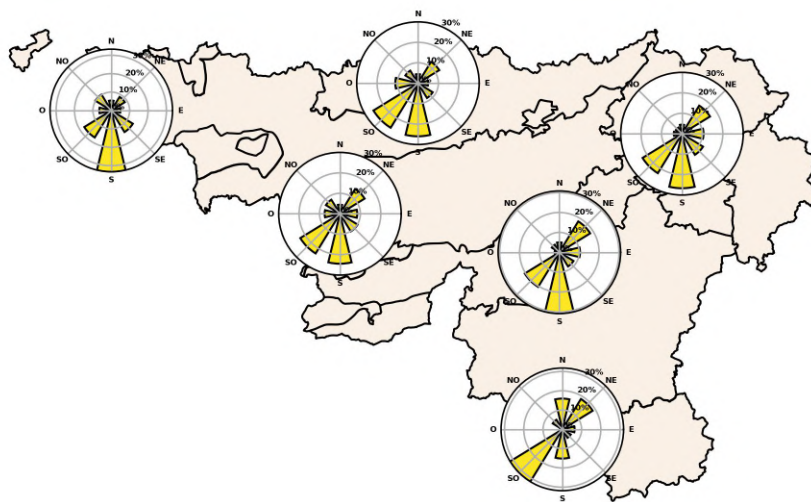


Source : CRA-W/Agromet.be

FIGURE 13 – Vitesse horaire moyenne du vent à 2 m de haut (km/h) en septembre 2025 et écart par rapport à la période 2019-2024

2.7 Direction du vent

Les directions dominantes du vent pour le mois de septembre ont été sud et sud-ouest, bien que des vents provenant du secteur nord et nord-est ont été fréquents en fin de mois (Figure 14).



Source : CRA-W/Agromet.be

FIGURE 14 – Distribution de fréquence de la direction du vent (%) en septembre 2025

3 Indicateurs agro-météorologiques

3.1 Précipitations sous-couvert forestier

Les précipitations sous-couvert forestier suivent la même tendance que les précipitations mensuelles (Figure 15).

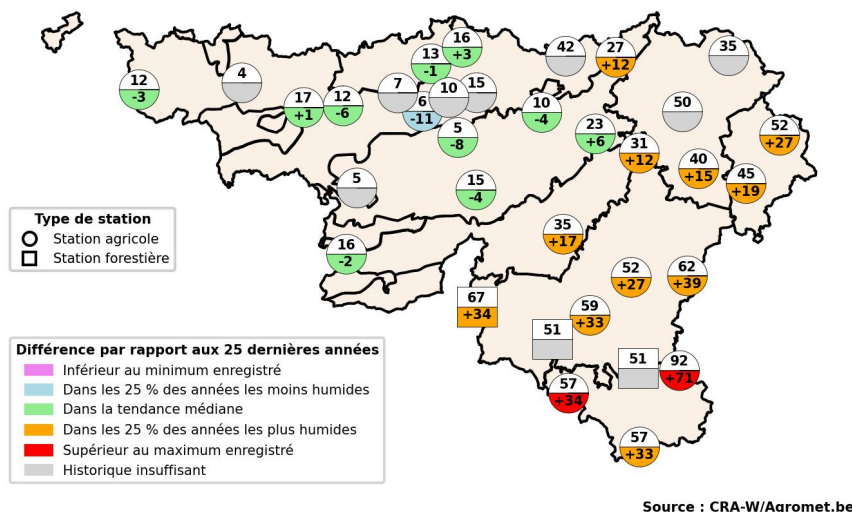


FIGURE 15 – Précipitations sous-couvert (mm) en septembre 2025 pour les feuillus et écart par rapport aux 25 dernières années

3.2 Jours au-dessus de 25°C

Selon la station, il y a eu 0, 1 ou 2 jours avec des températures maximales journalières supérieures ou égales à 25 °C (Figure 16). Ce nombre est inférieur à la normale, mais toujours situé dans la tendance médiane. Les jours supérieurs à 25°C sont survenus le 7 et 19 septembre (Figure 17).

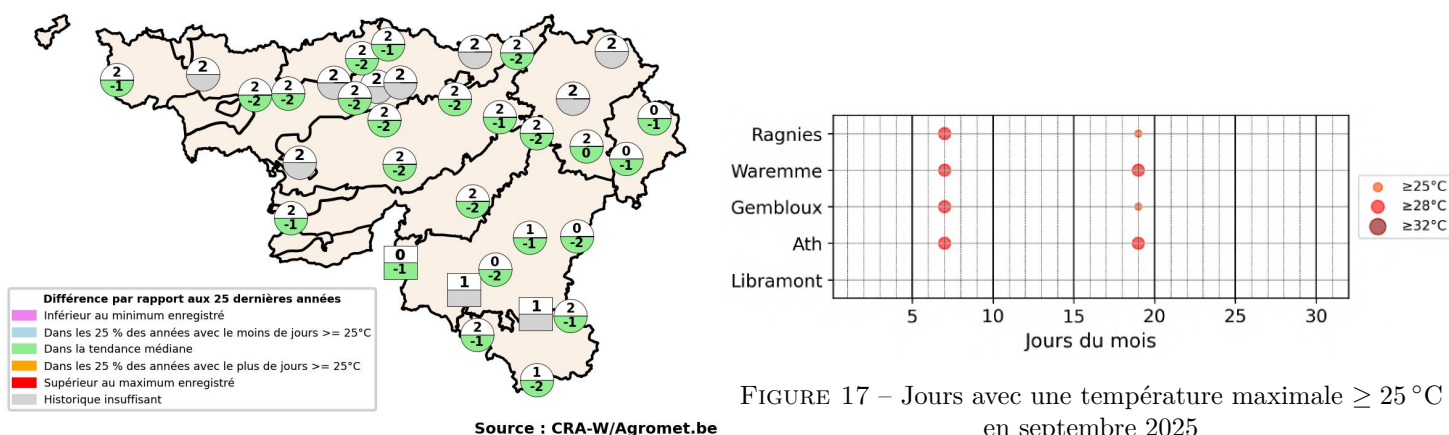


FIGURE 16 – Nombre de jours dont la température maximale en septembre 2025 est $\geq 25^{\circ}\text{C}$ et écart par rapport aux 25 dernières années

3.3 CCI : indice de stress thermique ressenti par les bovins

Le potentiel de stress thermique sur l'ensemble du mois a été inférieur à la normale, tout en restant dans la tendance médiane (Figure 18). Des conditions de stress thermiques potentiels ont été enregistrées le 7 et le 19 septembre mais ces conditions n'ont pas perduré (Figure 19).

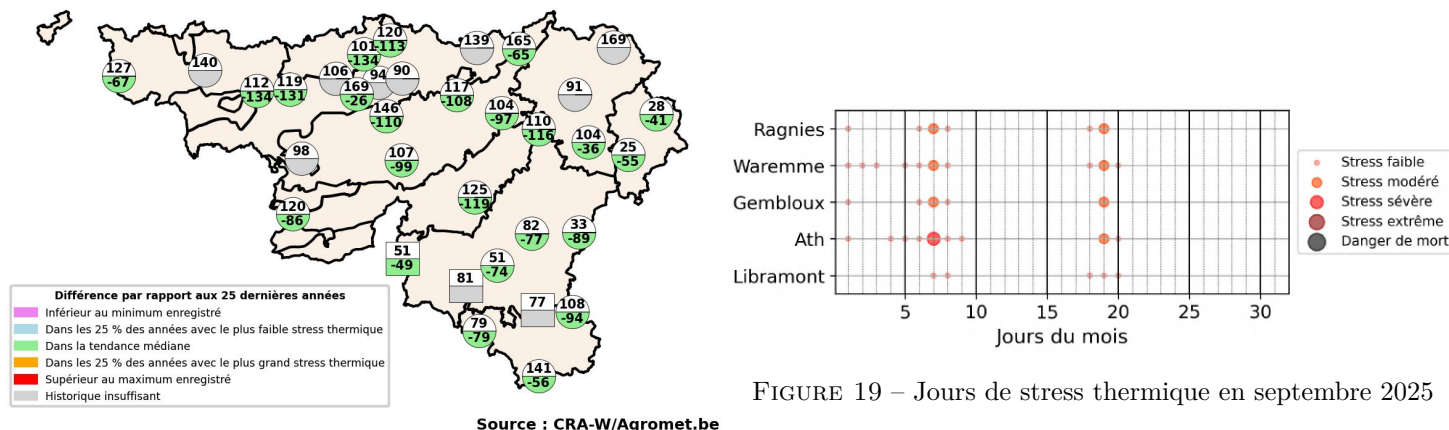


FIGURE 18 – Indice de stress thermique en septembre 2025 et écart par rapport aux 25 dernières années

3.4 Cumul de degrés-jours du maïs

Le cumul des degrés-jours du maïs est la somme des températures journalières au-dessus de 6°C, et ce depuis le 1^{er} mai. Selon la variété du maïs, des seuils de degrés-jours indiquent quand le taux de matière sèche est suffisant/optimal pour l'ensilage du maïs fourrager. La Figure 20 montre que ce cumul a été supérieur à la normale dans toute la Wallonie, avec des valeurs particulièrement plus élevées au nord du sillon Sambre et Meuse. Les variétés les plus précoces de maïs atteignent une maturité optimale (32% de matière sèche) à environ 1400 degrés-jours. En Ardenne, ce seuil est difficile à atteindre. La cible, pour les variétés très précoces en Ardenne, est le seuil de 1350 degrés-jours pour approcher les 30% de matière sèche. Ce seuil n'a pas encore été atteint fin septembre pour certains sites.

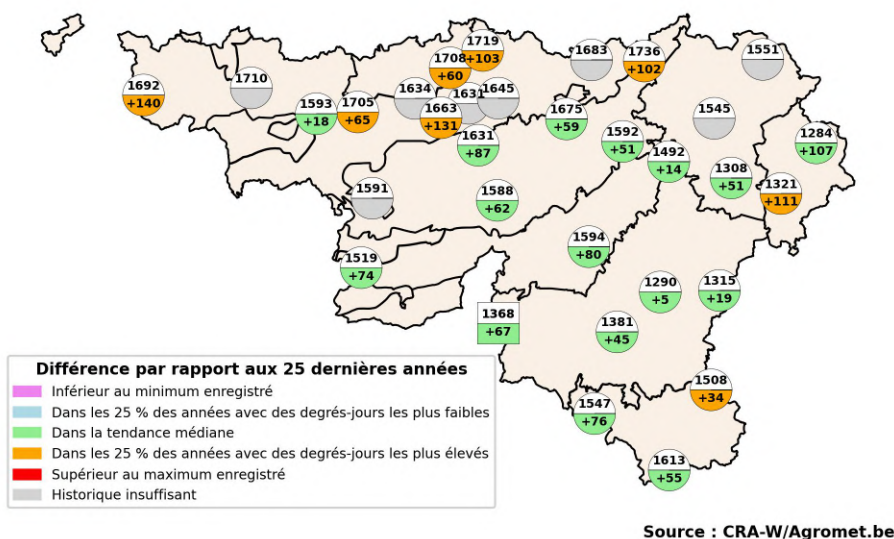
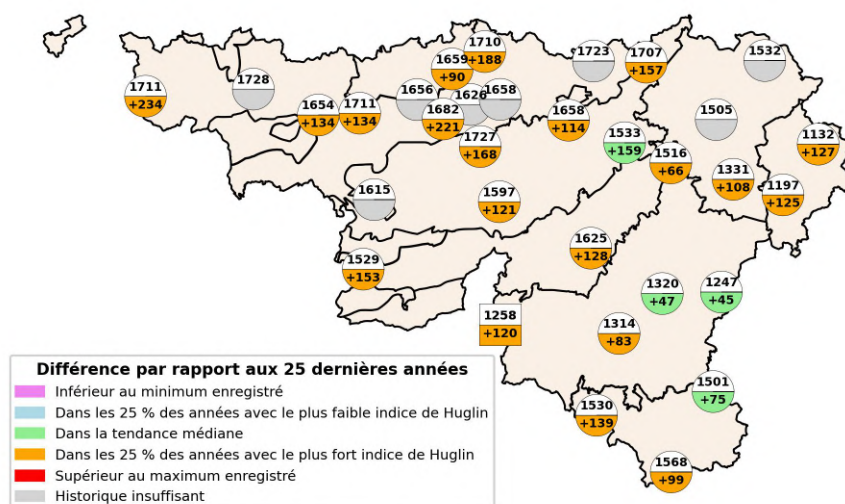


FIGURE 20 – Cumul de degrés-jours du maïs depuis le 1^{er} mai et écart par rapport aux 25 dernières années

3.5 Indice de Huglin : l'aptitude à cultiver les variétés de vigne

L'indice de Huglin est calculé à partir du 1^{er} avril jusqu'au 30 septembre. Il prend en compte les températures et la longueur du jour pour caractériser l'aptitude du climat pour cultiver telle ou telle variété de vigne (cépage). Pour chaque variété, le climat doit dépasser une valeur seuil pour que le raisin atteigne un rendement et une teneur en sucres suffisants. En 2025, l'indice affiche des valeurs plus élevées que la normale (Figure 21). De nombreux sites ont aisément atteint 1600 points, satisfaisant les conditions pour les cépages Solaris, Muller-Thurgau, Gamay noir, Pinot blanc, par exemple. Plusieurs sites dépassent les 1700 points nécessaires en théorie pour les cépages Chardonnay, Pinot noir, ou Riesling (en Wallonie, on ne cultive pas le Riesling mais le Johaniter qui en est dérivé, plus résistant aux maladies de climat humide). Notons aussi que les vignes sont installées sur des sites plus chauds que les stations météo du réseau Pameseb. Les viticulteurs ciblent les côteaux bien exposés, les sols de craie,... Il faut donc probablement ajouter quelques points aux valeurs présentées sur cette carte.



Source : CRA-W/Agromet.be

FIGURE 21 – Indice de Huglin depuis le 1^{er} avril et écart par rapport aux 25 dernières années